

Des réductions cumulables...⁽³⁾

■ Sur votre assurance

- À partir de **28,50 € TTC** pour l'assurance du **1^{er} véhicule**
- Jusqu'à **-30 %** pour le **2^e véhicule de collection**.
- Jusqu'à **-55 %** à partir du **3^e véhicule de collection** assuré.
- Votre assurance à **10 € TTC** en Formule 1 à partir du **4^e véhicule de collection**.



■ Et chez nos partenaires

- **15 %⁽⁴⁾ de réduction sur votre contrôle technique** obligatoire ou volontaire complet, dans les centres AUTOSUR Classic participants.
- **Un tarif promotionnel sur l'expertise⁽⁵⁾** de votre véhicule dans un réseau national d'experts, préconisés et sélectionnés pour leurs compétences et leur discrétion.

Ces experts sont à votre service pour :

- Une assistance conseils avant achat.
- Une expertise de valeur qui sera agréée pour votre assurance Collection.
- Le suivi de travaux de restauration confiés à des professionnels.



(3) Offres soumises à conditions.

(4) Offre non cumulable et non rétroactive. Retrouvez le réseau des centres Autosur Classic sur le site collection.axa.fr

(5) Retrouvez le réseau d'experts agréés AXA Collection sur le site collection.axa.fr

Votre Agent Général AXA

Entreprise Responsable, AXA France développe depuis plusieurs années des produits d'assurance à dimension sociale et environnementale.

Assurance auto et moto

Assurance habitation
Santé et prévoyance
Dépendance
Assurances professionnelles
Épargne, retraite et placements
Banque et crédits
Assurance loisirs et services
Protection juridique

AXA *Votre* SERVICE vous répond sur  et 

axa.fr

AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre • AXA Assurances IARD Mutuelle. Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex • AXA Assistance France Assurances. S.A. au capital de 51 275 660 € - 451 392 724 R.C.S. Nanterre. Siège social : 6, rue André Gide 92 320 Châtillon • Juridica. S.A. au capital de 14 627 854,68 € - 572 079 150 R.C.S. Versailles - Siège social : 1, place Victorien Sardou 78160 Marly-le-Roi - Entreprises régies par le Code des Assurances. Club 14. Association déclarée le 4 septembre 1981 sous le numéro 81-1932. Siret 338 666 000 38. Cette association est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - Siège social : 38-42, rue Gallieni 92600 Asnières. SECTA AUTOSUR. Société Européenne de Contrôle Technique Automobile. S.A. au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Nanterre B 353 716 335 - Siège social : 20 Ter Rue de Bezons 92415 Courbevoie Cedex •

Auto et moto



Comment vivre ma passion avec sérénité ?

SGI - Crédits photos : Getty Images, iStock, ZepGori, Laneyedh Youssef, Studio Cova Ltd. Document non contractuel



**Assurance
Véhicules de Collection**

à partir de **28,50 € TTC/an**

réinventons / notre métier 

réinventons / notre métier 

Une assurance au service de votre passion



■ Des garanties spécifiques ⁽¹⁾

FORMULE 1

- Responsabilité civile
- Défense Pénale et Recours Suite à Accident
- Protection juridique
- Décès du conducteur
- Assistance aux personnes (franchise 30 km)
- Garantie Transfert d'usage
En cas d'indisponibilité de votre véhicule moderne pour raison fortuite, vous pouvez utiliser votre véhicule de collection pour vous rendre à votre travail.

FORMULE 2

Formule 1

+

- Vol + Incendie + Attentats
- Catastrophes naturelles et technologiques
- Événements climatiques

FORMULE 3

Formule 2

+

- Dommages Tous Accidents

■ Et des options au choix ⁽¹⁾

- **Sécurité du conducteur** jusqu'à 450 000 € pour l'auto, jusqu'à 200 000 € pour la moto.
- **Bris de glace** (seulement pour les automobiles) avec 3 plafonds de garantie au choix : 450 €, 750 €, 1 150 €.
- **Assistance Collection**
 - Assistance 0 km et 24h/24 en cas de panne, accident, crevaison, bris, perte ou vol de clés, erreur de carburant.
 - Dépannage/remorquage en moins d'1 heure, sinon 30 €.
 - Recherche et expédition de pièces détachées.
- **Assistance Passion**
 - **Assistance Collection**
 - Rapatriement vers le garage habituel si les réparations ne peuvent être effectuées rapidement.
 - Gardiennage de votre véhicule de collection en cas de panne, accident ou vol du véhicule qui le tracte.
 - Assistance téléphonique (infos parking, réservation d'hôtel...).
- **Rallye de régularité** pour pouvoir participer à des rallyes sur voies ouvertes à la circulation publique, avec vitesse moyenne imposée de 50 km/h maximum.
- **Événements**, pour pouvoir transporter des personnes à titre onéreux à l'occasion d'événements festifs (dans la limite de 2 jours, 5 fois par an) ⁽²⁾.



■ Toutes vos informations et services sur collection.axa.fr

- **Devis en ligne** personnalisé.
- **Adresses utiles** (Experts agréés AXA Collection, Agences AXA).
- **Agenda** des événements collection.

■ Vos avantages

- **Économie** : des réductions dès le 2^e véhicule
- **Souplesse** : des garanties personnalisées pour chacun de vos véhicules.
- **Proximité** : un Agent Général AXA proche de chez vous.



(1) Selon clauses et conditions du contrat.

(2) Dans le respect de la réglementation en vigueur.